

Si l'hématurie est consécutive à une injection de sang dans la vessie ou à une plaie faite au canal de l'urètre, il suffit de vider la vessie par le cathétérisme et de donner des boissons délayantes pour voir, quelque temps après, toute trace d'hématurie disparaître.

§ 5. — Des hémorrhagies intestinales. — Hémorrhoides.

Certains individus s'avisent autrefois de simuler des hémorrhoides au moyen de petites vessies, remplies de sang, qu'ils introduisaient dans l'anus. Ce procédé, par trop primitif, ne saurait résister à un examen sérieux. Il suffirait de piquer ces prétendues tumeurs hémorrhoidales pour les voir s'affaiblir en laissant échapper leur contenu. En dehors des hémorrhoides, les hémorrhagies intestinales ne sont simulées que comme symptôme de la dysenterie. Nous y reviendrons à propos de cette maladie.

IV. — MALADIES DE LA PEAU

Les maladies de la peau sont le plus souvent provoquées; quelques-unes cependant sont simplement simulées. La facilité avec laquelle on peut déterminer, du côté de la peau, des lésions morbides artificielles, les entretenir et s'opposer à leur tendance naturelle, à la guérison, expliquent assez la prédilection dont elles ont été, de tout temps, l'objet de la part des simulateurs. Sans parler des plaies et des ulcères dont nous aurons à nous occuper dans un autre article, nous trouvons : 1° comme altérations de couleur, l'ictère, la maladie bronzée; 2° comme altération des sécrétions, les sueurs fétides, la chromhidrose, la sueur de sang; 3° comme maladies parasitaires, les différentes espèces de teignes, la gale.

1° *Altération de la couleur. — Ictère et maladie bronzée.*

A. Ictère. — On peut bien se colorer la peau en jaune, soit avec une solution aqueuse de curcuma, soit avec de la suie délayée dans de l'eau. Mais de là à simuler l'ictère, il y a loin. On ne saurait par ce moyen reproduire la coloration jaune des sclérotiques et même, dût-on y parvenir, qu'on ne saurait reproduire la coloration acajou ou vert bouteille des urines, pas plus que la réaction caractéristique de l'urine avec l'acide nitrique et la teinture d'iode. On sait que ces deux réactifs jouissent de la propriété de précipiter en vert ou en jaune la matière colorante de la bile qui, dans l'ictère, passe constamment dans les urines.

B. Maladie bronzée. — On sait que l'usage du nitrate d'argent, pris à l'intérieur, pendant longtemps détermine la coloration foncée de la peau qui, à la rigueur et prise à part, pourrait être confondue avec la coloration bronzée de la maladie d'Addison. L'état général du sujet ne saurait, en pareil cas, laisser le moindre doute.

2° *Vices de sécrétion.*

A. Sueurs abondantes et fétides. — Les sueurs abondantes et surtout fétides, soit locales, soit généralisées, constituent un cas de réforme dont l'application est facile à deviner. Ce qu'on comprendra facilement aussi, c'est que maintes fois la ruse ait cherché à le simuler. La sueur abondante des pieds, dit Bégin, macère les organes, les amollit, les dispose à l'irritation et rend le soldat impropre à la marche. Ce cas est heureusement rare. On ne peut l'admettre dans la visite de recrutement, tant il serait facile de le simuler et ce n'est que dans les régiments et d'après l'expérience acquise, que les hommes qui le présentent doivent être réformés. Quoi qu'en dise Bégin, il est une chose que le fourbe parvient difficilement à simuler, c'est précisément cet état de macération avec pâleur de la peau de la plante des pieds qui est la conséquence de l'hypersécrétion morbide; elle ne s'observe guère, en dehors de cet état, que chez les individus qui, par leur profession, sont obligés de rester presque constamment les pieds dans l'eau, tels que les blanchisseurs. Quant à la fétidité, des hommes l'ont imitée, en enduisant leurs pieds de graisse à laquelle ils avaient incorporé du vieux fromage ou bien encore avec de la teinture d'asa fœtida ou de l'huile animale de Dippel. Il est facile de faire justice de ces manœuvres aussi dégoûtantes que coupables. Sans parler de l'absence de l'état de macération, des frictions savonneuses suivies de la séquestration de l'individu, en auraient rapidement raison. Nous en dirons autant de la transpiration générale fétide, affection fort rare et qu'on ne rencontre guère que chez des individus d'un roux ardent.

B. Chromhidrose. — Le vice de sécrétion qui consiste dans des taches d'étendues variables, se montrant surtout aux paupières inférieures, et dues à la présence d'une matière colorante d'un bleu foncé, n'a guère été observé que chez les femmes et deux fois seulement chez l'homme. Il a été plusieurs fois simulé et uniquement par des femmes, tantôt par coquetterie, tantôt par un caprice inexplicable. L'indigo et la poudre de charbon porphyrisé, la poudre de chasse, le koheuil ou pyrrhomie, le noir de fumée, la poussière de talc, le réseau d'azur, telles sont les substances reconnues capables de reproduire la coloration désirée. Différents moyens peuvent être employés pour découvrir la ruse. En dehors des renseignements puisés dans l'ordre moral, voici d'après Le Roy de Méricourt, par quels moyens le médecin pourra dévoiler la supercherie. Il faudra d'abord s'assurer que la région anormalement colorée est terne, non luisante, ne donnant pas l'idée d'une couche liquide ou huileuse et que le dessus de la peau n'est nullement coloré. Ainsi se trouvera écartée d'une manière à peu près certaine, la possibilité de l'usage d'un cosmétique coloré et en particulier d'un corps gras. Il faudra s'assurer qu'il n'existe pas de réserve de matière colorante agglutinant les cils, Dechambre ayant démontré qu'on peut reproduire les taches de la chromhidrose au moyen d'un mélange de *cold-cream* et de noir de fumée, déposé

entre les cils de la paupière supérieure et déplacé ensuite par un clignement particulier des paupières, s'assurer si la matière colorante est insoluble dans l'huile, comme cela est ordinaire dans la chromhidrose, s'il y a injection des veines de la région, nettoyer exactement, au moyen de l'huile, la surface colorée, et surveiller avec le plus grand soin les personnes qu'on voudra soumettre à l'épreuve de la reproduction spontanée. Dans un cas difficile, Spring, après avoir été plusieurs fois victime de la supercherie, eut l'idée d'appliquer, le soir, sur la paupière une couche de collodion; le lendemain la matière noire était déposée sur la face extérieure de la pellicule de collodion. Ce moyen chimique se recommande par sa simplicité. Enfin l'examen microscopique pourrait lever tous les doutes, s'il est vrai, comme le prétend Robin, que les corpuscules qui constituent la matière colorante de la chromhidrose aient quelque chose de spécial.

C. Sueurs de sang. — L'existence de cette maladie, de nature essentiellement nerveuse, ne saurait être révoquée en doute depuis les recherches de Parrot (*Étude sur la sueur de sang*, in *Gaz. hebdomadaire*, janvier 1860). Tout porte à croire cependant qu'elle a été plus d'une fois simulée sous l'influence de la superstition. Il faudrait donc s'assurer, le cas échéant, de toute plaie, de toute piqûre au point qui est le siège de l'écoulement sanguin.

3° Teignes et gale.

A. Teignes. — La teigne favuse est celle qui, de tout temps, a été le plus fréquemment simulée. Maintes fois des conscrits et des soldats ont cherché à reproduire, au moyen de l'acide nitrique, les lésions caractéristiques du favus. En projetant sur les cheveux quelques gouttes d'acide nitrique, on détermine l'apparition de croûtes jaunâtres, d'étendue variable, qui pourraient à un examen superficiel, en imposer pour des taches de favus. Mais il suffit de la moindre attention pour s'assurer que les taches produites par l'action de l'acide nitrique, ne présentent pas la dépression centrale en godet si facile à reconnaître dans le favus. Elles n'en ont pas non plus la disposition assez régulièrement circulaire et elles ne sont pas traversées à leur centre par un cheveu. L'absence de l'odeur nauséabonde qui s'exhale de la tête des teigneux, de la rareté des cheveux et enfin de l'aspect cachectique qui accompagne le favus, serviront encore à éclairer un diagnostic sur l'exactitude duquel l'examen microscopique ne laissera plus planer le moindre doute. On sait en effet que le favus est dû à la présence, dans les cheveux et sur le cuir chevelu, d'un parasite végétal particulier, l'*Achorion Schænleinii*. Du reste, un bandage exactement appliqué sur la tête du prétendu teigneux, préalablement nettoyée, ferait prompt justice de la supercherie, en empêchant de renouveler l'usage de l'acide nitrique et de faire succéder ainsi aux anciennes plaques jaunâtres disparues, des plaques de nouvelle formation.

La teigne favuse est essentiellement contagieuse. Certains individus ont mis à profit la connaissance de ce fait pour provoquer chez eux cette dégou-

tante affection. En recourant à la contagion, on comprend la difficulté qu'il y aurait, en pareil cas, à découvrir la fraude, mais comme ces tentatives sont rarement isolées et que, du reste, les individus ainsi contaminés jouissent d'une bonne santé, on pourrait parvenir à surprendre leurs coupables manœuvres.

La présence du *trichophyton* dans la teigne tonsurante et du *microsporon Audouini* dans la pelade, mettent ces deux affections à l'abri de toute simulation. En résumé, grâce aux progrès de la science, les teignes sont aujourd'hui complètement impossibles à simuler.

B. Gale. — Nous en dirons autant de la gale. Car si certains individus, comme on l'observe surtout dans les prisons, peuvent au moyen de piqûres d'épingles, ou en s'introduisant, sous l'épiderme, des corpuscules de petite dimension, reproduire jusqu'à un certain point l'aspect des vésicules écorchées, ils ne sauraient reproduire les vésicules mêmes. Et, du reste, le pourraient-ils que l'absence de l'*acarus* viendrait déjouer toute l'habileté de leurs manœuvres.

4° Éruptions dartreuses et autres.

Chez certains individus l'ingestion de quelques aliments, tels que les huîtres, les moules, les poissons salés, le fromage ou les fraises, est souvent suivie d'éruptions variées, le plus souvent d'urticaires. Ces éruptions sont de courte durée. Il suffit donc de surveiller le malade.

D'un autre côté, des irritations locales déterminent des éruptions plus ou moins confluentes, plus ou moins étendues et qui ont pour principal caractère la multiplicité des lésions anatomo-pathologiques. C'est ainsi qu'on observe souvent, dans la même région, des papules, des vésicules, des pustules — prurigo, eczéma, ecthyma. — Ce caractère doit déjà faire exclure, d'une manière à peu près certaine, l'idée d'une manifestation locale et d'une maladie générale. Le siège de l'éruption, la profession du sujet, gale des épiciers, gale des boulangers, viennent bientôt lever tous les doutes. Nous n'avons donc pas à insister sur un sujet pour lequel on consultera avec fruit, les travaux de Bazin qui désigne ces affections sous le nom d'*éruptions cutanées artificielles*. Il suffirait, le cas échéant, d'en supprimer la cause pour les voir disparaître rapidement.

V. — MALADIES DES RÉGIONS

§ 1. — Maladies du crâne.

A. Alopecie. — L'alopecie complète étant et devant être un cas de réforme, à cause de l'impossibilité qui en résulte de porter la coiffure actuelle du soldat et de la position insupportable que ferait à l'individu chauve, la malignité de ses camarades, a été plus d'une fois simulée devant les conseils de révision. Mais la fraude est facile à découvrir. Si l'individu a tout simplement employé